



## se marier avant ou après achat d'un bien immobilier

Par **trismag**, le **23/03/2009** à **08:42**

Bonjour,

Mon conjoint et moi prévoyons de faire construire une maison, nous achetons le terrain avec nos fonds propres à 50/50. Lui est divorcé et à un enfant, moi je suis séparée et j'ai deux enfants d'une première union. Afin de préserver nos intérêts et ceux de nos enfants respectifs, nous sommes allés consulter un notaire qui nous préconise au minimum le pacs et dans l'absolu le mariage....

Question, vaut-il mieux se marier avant l'acquisition du bien ou après ?